

Masseurs-kinésithérapeutes : remise du Prix de l'Ordre 2022



© 2023 Les Echos Publishing

Créé en 2014, le Prix de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes valorise chaque année les travaux de praticiens et de futurs diplômés universitaires susceptibles d'influencer l'avenir de la kinésithérapie et de la profession en France. Deux catégories sont proposées :

- la catégorie « master et fin d'études », qui remet un premier, deuxième et troisième prix aux trois meilleurs mémoires de master et fin d'études en institut de formation en masso-kinésithérapie ;
- la catégorie « expert », qui prime une thèse de recherche dans une discipline intéressant l'exercice de la masso-kinésithérapie.

Deux catégories récompensées

Cette année, dans la catégorie « expert », c'est Anne-Laure Guinet qui a reçu une récompense pour sa thèse sur les « Retours sensoriels multimodaux en réalité augmentée pour la rééducation de la marche des enfants atteints de paralysie cérébrale ». Et concernant la catégorie « master et fin d'études », le premier prix a été attribué à Jérémie Rivier pour son mémoire « La place des masseurs-kinésithérapeutes

libéraux dans le dispositif de sport sur ordonnance en France ». Le deuxième prix a été accordé à Clara Longueville pour son mémoire « Place de la masso-kinésithérapie en santé mentale aux dires des psychiatres : à partir du cas des patients atteints de schizophrénie ». Et le troisième prix est allé à Dorinne Havard-Beltz pour son mémoire « La relation de soins en masso-kinésithérapie avec les personnes devenues sourdes ou malentendantes ».

© 2022 Les Echos Publishing